



Cannabis NB déclare un bénéfice de 4,7 millions de dollars au deuxième trimestre

27 octobre 2021

Cannabis NB a publié ses résultats non vérifiés du deuxième trimestre pour l'exercice 2021-2022. Les ventes totales de cannabis récréatif légal pour le trimestre clos le 26 septembre 2021 (13 semaines) se sont élevées à 22,4 millions de dollars, soit 11,3 % de plus que pour le trimestre terminé le 27 septembre 2020 (13 semaines). Le bénéfice net pour le trimestre clos le 26 septembre 2021 était de 4,7 millions de dollars, soit une amélioration de 46,1 % par rapport au bénéfice net de 3,3 millions de dollars du deuxième trimestre de l'année précédente.

Les principales tendances du deuxième trimestre (28 juin 2021 au 26 septembre 2021) par rapport au deuxième trimestre de l'année dernière (29 juin 2020 au 27 septembre 2020) sont les suivantes :

- Les ventes en ligne ont représenté 0,92 % des ventes du trimestre, contre 1,7 % l'année dernière.
- Les ventes en magasin ont représenté 99,08 % des ventes du trimestre, contre 98,3 % l'année dernière.
- Les ventes de fleurs séchées ont diminué de 3,0 %, soit une baisse de 0,4 million de dollars.
- Les ventes d'accessoires ont augmenté de 17,3 %, soit une hausse de 0,1 million de dollars.
- Les ventes d'extraits ont diminué de 10,6 %, soit une baisse de 0,1 million de dollars.
- Les ventes de concentrés ont augmenté de 69,1 %, soit une hausse de 2,2 millions de dollars.
- Les ventes de produits comestibles ont augmenté de 40,3 %, soit une hausse de 0,4 million de dollars.
- Les ventes de graines ont augmenté de 84,9 %, soit une hausse de 0,6 million de dollars.
- Les produits topiques ont représenté 0,5 % des ventes du trimestre, soit 0,1 million de dollars.

À propos de Cannabis NB

Cannabis NB, le seul détaillant légal de cannabis récréatif pour la province du Nouveau-Brunswick, est une entité d'ANBL et gère les ventes de cannabis au détail pour la Cannabis Management Corporation. L'objectif principal du modèle de vente au détail est la protection des jeunes, la réduction du marché illicite, l'éducation du public et la sécurité. Vingt magasins dans quinze collectivités offrent une gamme de produits avec une expérience de vente guidée individuelle. Les résultats de Cannabis NB sont présentés selon un cycle de rapport de vente au détail, qui correspond généralement à une année de 52 semaines. Le cycle de rapport de vente au détail donnera lieu à une année de 53 semaines tous les 5 à 6 ans, la prochaine année de 53 semaines ayant lieu au cours du présent exercice financier.

Personne-ressource pour les médias :

Tom Tremblay, Communications, CNB

506-429-2091 ou media.relations@anbl.com